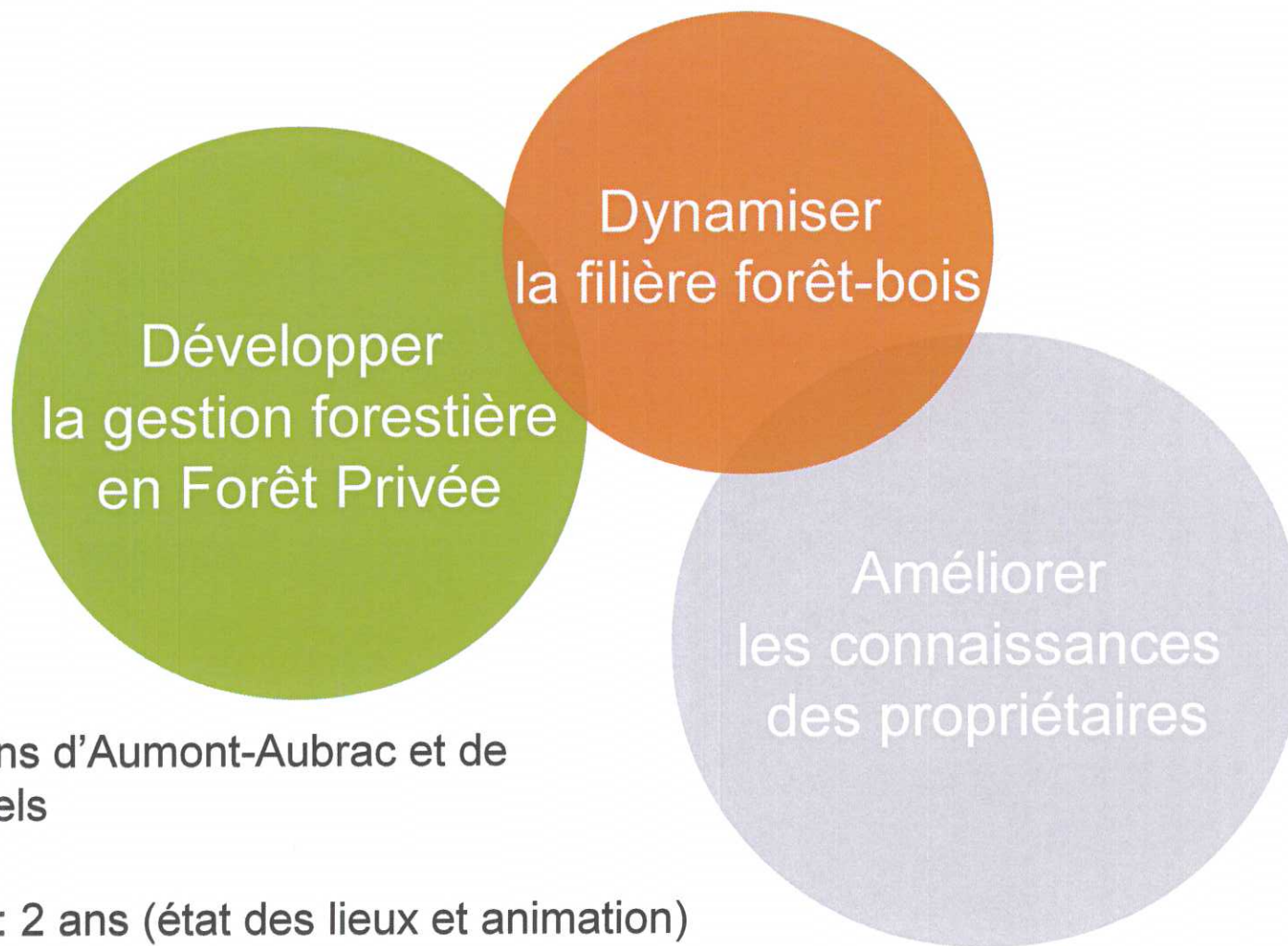




Association Syndicale Libre de Gestion des Forêts de la Terre de Peyre

L'objectif d'un Plan de Développement de Massif



Cantons d'Aumont-Aubrac et de
Fournels

Durée: 2 ans (état des lieux et animation)

Les principaux constats de l'état des lieux du Plan de Développement de Massif

**Environ 10 500 hectares
d'espaces boisés**

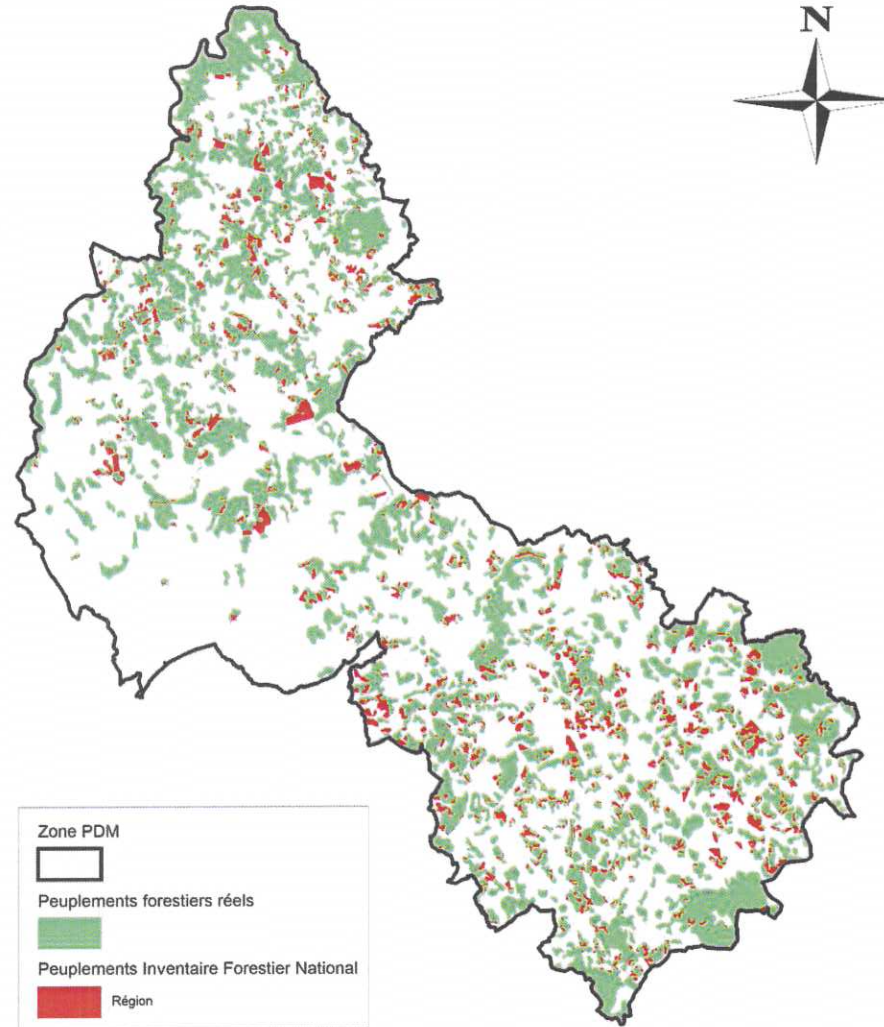
**-15% par rapport aux
données de l'IFN**

(soit environ -1650 ha)

Plus de 2000 propriétaires,

De nombreux « petits »
propriétaires

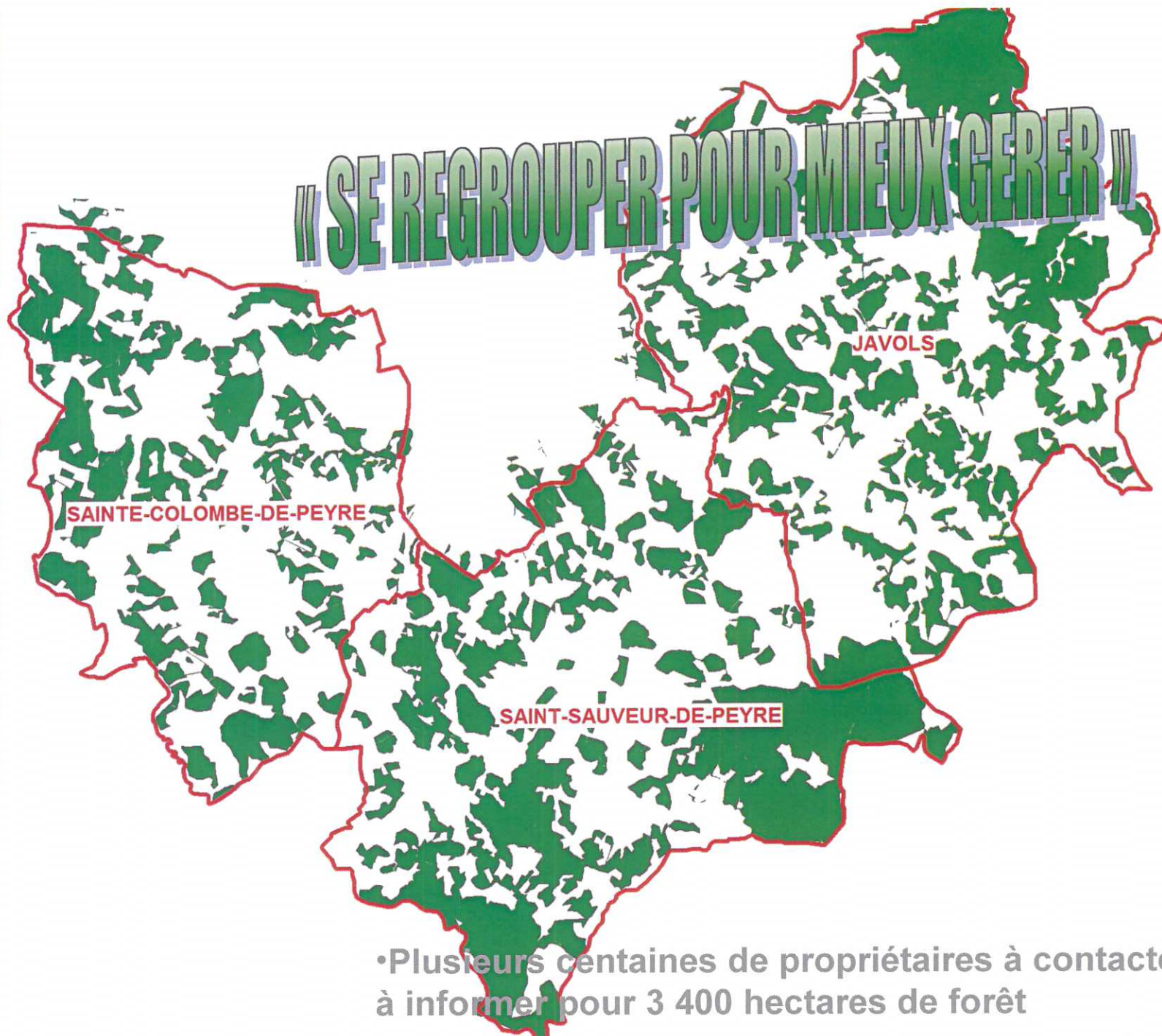
**Nécessité de cibler
l'animation**



Le reg
de pro



« SE REGROUPER POUR MIEUX GERER »



•Plusieurs centaines de propriétaires à contacter,
à informer pour 3 400 hectares de forêt

Le regroupement
de propriétaires



ANIMATION

- Une réunion publique de présentation (St Sauveur) en Février 2012
- Des articles de presse/ compte-rendu
- De nombreuses rencontres individuelles avec les propriétaires forestiers du territoire
- Recherches et nombreux contacts avec les autres expériences d'ASL
- Travail avec un groupe restreint de propriétaires pour la constitution des statuts et du fonctionnement de l'association

16 Juin 2012: Assemblée Générale Constitutive

L'ASLG des Forêts de la Terre de Peyre était créée par la volonté partagée de propriétaires forestiers du territoire



Le regroupement
de propriétaires

Les Premiers Pas de l'ASLG des Forêts de la Terre de Peyre

- AG => élection du conseil syndical (7 propriétaires locaux)
- Travail parallèle avec le conseil syndical réuni à plusieurs reprises
- Election du bureau



Jean-Pierre Compain: Président
Claire Porteneuve: Vice présidente
Christian Cornut: Vice président
Christian Malavieille: Trésorier
Jean Chassaric: Trésorier adjoint
Philippe Laporte: Secrétaire

- Lancement des appels à cotisation (durée 5 ans)
- Dépôt officiel en sous-préfecture de Florac
- Site internet par l'un des propriétaires adhérent

Le re
de p



Le regroupement
de propriétaires

Le PLAN SIMPLE DE GESTION CONCERTE, INDISPENSABLE OUTIL

La nécessité: Coordonner les actions

Prévoir les coupes et les travaux sur 15 ans

Organiser les regroupements

Accéder aux aides pour les travaux

Un PSG très particulier et complexe (éclatement des propriétés, rencontre avec chaque adhérent)

Le regroupement
de propriétaires

Le PLAN SIMPLE DE GESTION CONCERTE, INDISPENSABLE OUTIL

Coût : environ 16 000 € TTC

**Capacité d'autofinancement de l'Association:
Environ 3 000 €**

**Aides sollicitées et accordées : Conseil général Lozère +
Fonds Leader (via GAL)**

Appel d'offre et lancement effectif du travail

de rédaction du PSG à partir de mai

Vincent GARAUD: gestionnaire forestier retenu

Le regroupement
de propriétaires

ASLG des Forêts de la Terre de Peyre

**Des débuts très encourageants et des
résultats supérieurs aux prévisions**

**Une association qui répond aux attentes des
propriétaires**

Valeur d'exemple au niveau régional

Reste un gros travail pour concrétiser les opérations

- Le Plan Simple de Gestion de l'ASLG des Forêts de la Terre de Peyre, normalement finalisé d'ici la fin de l'année 2013

=> concrétisations des actions en 2014

- Le territoire de l'ASLG des Forêts de la Terre de Peyre pourrait être retenu comme zone pilote dans le cadre des « compensations Carbone »

Engagements de stockage de CO2 ⇔ aides pour la réalisation de travaux

PDM AUMONT - FOURNELS

